



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-85293>

Département(s) de publication : **03**

Annonce n° **26-85293**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté d'Agglomération Vichy Communauté

Correspondant : Aguilera Frédéric, Président

Adresse : 9, Place Charles-de-Gaulle , CS 92 956, 03209 VICHY CEDEX

Coordonnées :

Téléphone : 0470965700

Courriel : mpa@vichy-communaute.fr

Adresse internet : <https://www.vichy-communaute.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://vichycommunaute.safetender.com>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE (AMO) POUR LA SOLARISATION DES TOITURES COMMUNALES

Lieu d'exécution et de livraison : FRK11 - Allier

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Ce marché a pour objectif d'étudier l'opportunité et la faisabilité de la solarisation de bâtiments publics communaux situés sur le territoire de Vichy Communauté. Accord-cadre avec maximum de 89 000 euros HT Il n'est pas prévu de décomposition en lots. Les prestations sont divisées en 3 tranches : TF - Phase 1 : Analyse de l'ensemble des bâtiments listés par la communauté d'agglomération (voir annexe n°1) pour établir la liste des bâtiments à analyser dans l'étude d'opportunité et de faisabilité de la phase 2 TF - Phase 2 : Etude d'opportunité et de faisabilité (administrative, économique et technique) de solarisation des toitures des bâtiments identifiés à l'issue de la phase n°1. TO001 : Etudes structure pour les ERP de groupe 1 ou à la demande de la commune lorsque cela s'avère nécessaire

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Virement administratif à partir du budget de Vichy communauté

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en

français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- 1- Valeur technique appréciée au vu du mémoire justificatif : 40%
- 2- Prix des prestations : 50%
- 3- Développement durable : volet environnement : politique de déplacements, sobriété énergétique/numérique, politique RSE du candidat et volet social : modalités d'application et de suivi de la clause d'inclusion sociale : 10%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 09/10/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

2026AMO_Solarisation_toitures

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <https://vichycommunaute.safetender.com> Code NUTS : FRK11 Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Clermont-Ferrand, 6 cours Sablon 63033 Clermont-Ferrand Cedex 01 Tél : 0473146100 Fax : 0473146122 Mel : greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/09/2026